



Au XVIII^e siècle, La Rochelle a su profiter de son réseau commercial international et de ses liens privilégiés avec Saint-Domingue pour développer les échanges triangulaires et figurer au palmarès des grands ports négriers français

La traite négrière rochelaise



Entreprise dès le XVI^e siècle par les Espagnols, légalisée au siècle suivant dans la plupart des pays européens, la traite négrière répondait pour ceux-ci à deux intérêts majeurs : réaliser des profits et approvisionner en main d'œuvre les colons du Nouveau Monde qui manquaient de bras pour mettre en valeur les territoires immenses qu'ils avaient conquis. Le négoce s'effectuait en trois étapes : les navires quittaient les ports européens chargés de marchandises qui étaient échangées sur les côtes africaines contre des captifs noirs. Ceux-ci, embarqués vers les Amériques, y étaient vendus ou échangés contre des denrées tropicales destinées au marché européen.

La traite française démarre officiellement en 1670 avec le décret de Colbert autorisant la «liberté de commerce avec les îles». A la même époque, on voit apparaître les premiers textes régissant le commerce négrier, comme le *Code noir* qui réglemente les rapports du maître et de l'esclave. Cependant, jusqu'à la fin du XVII^e siècle, la traite reste presque exclusivement le privilège de quelques hauts personnages de la Cour. Elle prend réellement son essor en 1716, par la publication des Lettres Patentes accordant le droit aux principaux ports français «de faire librement le commerce des nègres».

Nantes remporte incontestablement la palme du trafic des esclaves en France, totalisant plus de 40% des expéditions de traite. Très loin derrière, rivalisant pour la seconde place, La Rochelle, Le Havre et Bordeaux se partagent environ 30% de l'armement négrier.



Ci-dessus, La ville du Cap Français à Saint-Domingue vue de la colline, gouache sur carton de Louis-Nicolas van Blarenberghe, 1778, coll. musée du Nouveau Monde.

Pages précédentes, La révolte d'un esclave sur un bateau, huile sur toile de Renard, 1833, et fers de cale, coll. musée du Nouveau Monde.

La Rochelle, qui s'était déjà bâti, depuis le ^{xvi}^e siècle, un empire commercial outre-Atlantique et bénéficiait de solides points d'ancrage aux Antilles, profita de cette opportunité pour se lancer dans le commerce triangulaire. «*C'est une caractéristique de la traite rochelaise*, explique Thierry Lefrançois, conservateur du musée du Nouveau Monde à La Rochelle, *le trafic des esclaves se fit, durant tout le ^{xviii}^e siècle, presque exclusivement à destination de l'île de Saint-Domingue, dans les Grandes Antilles. Dès la fin du ^{xvii}^e siècle, une petite colonie cosmopolite s'était constituée dans la partie occidentale de l'île. Parmi ces pionniers, quelques Rochelais avaient entrepris de développer la culture de la canne à sucre. L'extension et la diversification des cultures nécessita l'introduction de quantités d'esclaves de plus en plus importantes.*»

Au ^{xviii}^e siècle, le port de La Rochelle organisa, à lui seul, 286 expéditions négrières à destination de Saint-Domingue. Monter une telle expédition représentait une entreprise de longue haleine, et nécessitait d'importants investissements. Des mois étaient nécessaires à l'armateur pour rassembler les capitaux, équiper le navire, acheter la «cargaison de traite» – armes à feu, alcools, textiles, quincaillerie. Dans un deuxième temps, les navires négriers rochelais mettaient le cap sur la côte occidentale de l'Afrique où ils allaient chercher leur lot de captifs, principalement dans le golfe de

Guinée. Les tractations avec les marchands d'esclaves, le plus souvent africains, pouvaient durer des mois. Temps que les charpentiers de bord mettaient à profit pour aménager le navire en compartimentant les ponts sur la largeur et la hauteur, afin de recevoir la «cargaison humaine». Les conditions de la traversée atlantique étaient épouvantables. Les captifs, parqués en fonction de leur âge et de leur sexe, étaient entassés à 3 ou 4 par mètre carré, sans pouvoir ni se mouvoir ni se tenir debout. Beaucoup ne survivaient pas au voyage, le taux de mortalité pouvant atteindre 20% ! A leur arrivée à Saint-Domingue, les esclaves recevaient des soins et de la nourriture fraîche, avant d'être mis en vente et répartis dans les plantations. Le navire une fois réparé regagnait le port de La Rochelle, chargé de denrées tropicales – mélasse, café, bois exotiques, indigo, coton. «*Toutes les grandes familles rochelaises de l'époque ont pratiqué la traite*, explique Thierry Lefrançois, *les Belin, Rasteau, Garesché, Poupet, Bouchet, Fleuriau... Et tous les beaux hôtels particuliers qui ornent le centre de La Rochelle datent de cette époque. A la fois négociants, armateurs et propriétaires de plantations à Saint-Domingue, ces Rochelais ont bâti leur fortune sur le commerce et l'exploitation des esclaves noirs.*» L'économie de l'île s'est développée avec la production de sucre, dans un premier temps, puis avec le café, l'indigo et le coton. Autant de cultures qui exi-

geaient une main-d'œuvre nombreuse. On estime que 800 000 Africains ont été déportés à Saint-Domingue, soit 60% du trafic avec les Antilles françaises. Une manne qui assura la prospérité du commerce rochelais. Le cas Fleuriau illustre bien cette réussite. Au départ négociants, ils s'étaient faits armateurs, puis colons à Saint-Domingue. Propriétaires d'une petite plantation de café au nord-ouest de l'île, ils pratiquaient le commerce triangulaire, ce qui leur permettait de s'approvisionner directement en esclaves. Et de multiplier les gains grâce au commerce des denrées tropicales, notamment avec l'Espagne. L'hôtel Fleuriau, qui abrite aujourd'hui le musée du Nouveau Monde, fut construit vers 1750, puis doté, dans les années 1770, d'une aile donnant sur la rue Gargoulleau et doublant la superficie du corps principal.

Saint-Domingue en 1791 : 40 000 Blancs pour 500 000 Noirs

Ce commerce florissant eut des effets considérables et à long terme sur l'économie de la ville. Les négriers réinjectaient dans le circuit local une partie de l'argent amassé dans leurs trafics. Parallèlement, de multiples activités se sont développées en liaison avec la traite, raffineries de sucre – on en compta jusqu'à quatorze –, construction navale, artisans, fournisseurs, marins...

Le rythme de la traite rochelaise a fluctué, durant le XVIII^e siècle, en fonction des événements politiques internationaux. Ainsi, la guerre de Sept Ans et celle d'Amérique ont marqué un coup d'arrêt dans le trafic. Paradoxalement, le retour de la paix a été suivi d'une reprise foudroyante : à cause de la guerre, on manquait d'esclaves dans les plantations antillaises. A partir de 1774, la traite devient l'activité dominante du port de La Rochelle. Entre 1774 et 1790, plus de 80 expéditions furent organisées pour approvisionner Saint-Domingue.

Avec le recul de l'histoire, on peut se demander comment la bourgeoisie rochelaise du siècle des Lumières a pu s'accommoder sans scrupules de faire fortune sur la vente et l'exploitation de captifs africains. «*Ce qui a toujours mené La Rochelle et les Rochelais, c'est avant tout le commerce*, souligne Thierry Lefrançois. *Les grandes familles, de la même façon qu'elles s'étaient ralliées majoritairement à la foi protestante, un siècle plus tôt, pour des considérations plus commerciales que spirituelles,*

s'impliquèrent massivement dans la traite négrière sans s'encombrer de soucis humanitaires, et guidées par un seul objectif : faire fructifier leurs capitaux.»

La révolte des Noirs de Saint-Domingue, en 1791, a sonné comme un coup de tonnerre dans le ciel sans nuages de ces trafiquants de vies humaines. Des vies qui ne valaient pas lourd sur le terrain : pour les planteurs de Saint-Domingue, l'esclave noir n'était pas un homme mais un «bien meuble» ! Et les captifs survivaient rarement plus de dix années aux travaux intensifs, aux mauvais traitements, aux épidémies. Peu importait, la source africaine semblait inépuisable et le commerce prolifique. On recensait, en 1713, environ 20 000 esclaves à Saint-Domingue, ils étaient dix fois plus nombreux en 1777. Petit à petit, la colonie blanche est devenue minoritaire. Un déséquilibre qui n'a fait que s'accroître – on dénombre, en 1791, 40 000 Blancs pour 500 000 Noirs – jusqu'à atteindre son point de rupture. Le mouvement d'indépendance, conduit par Toussaint Louverture, reçoit, en 1794, l'appui de la Convention : un premier décret abolit l'esclavage dans les colonies françaises. Statut que Bonaparte s'empresse de rétablir en 1802, sous la pression des milieux économiques. Simultanément, un détachement militaire est envoyé dans l'île pour tenter de reprendre la situation en main. Toussaint Louverture est capturé, mais l'expédition se solde par un échec cuisant. «*Si la partie était perdue pour Toussaint Louverture – il meurt en 1803 dans les geôles françaises –, elle était gagnée pour sa cause*, remarque Thierry Lefrançois. *En 1804, Haïti – la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue – prend son indépendance et devient la première République noire du monde. D'un seul coup, le commerce rochelais s'est trouvé ruiné. La Rochelle avait tout misé sur Saint-Domingue : l'activité de traite fut stoppée net, les plantations progressivement abandonnées. Si Nantes et Bordeaux poursuivirent un peu plus longtemps le commerce triangulaire, en 1848, tous les grands ports négriers français avaient officiellement cessé toute opération de traite. Le décret d'abolition de l'esclavage n'est venu qu'entériner un état de fait qui ne pouvait que se confirmer.*»

On sait que l'esclavage a survécu à la traite et aux décrets d'abolition. Il a simplement changé de nom, changé de forme. A l'heure de la mémoire, on peut s'interroger : deux cents millions d'esclaves recensés dans le monde aujourd'hui, l'esclavage serait-il tout simplement rentré dans les mœurs ? ■

150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage

Le musée du Nouveau Monde de La Rochelle vient de publier un catalogue présentant une sélection d'une soixantaine de pièces et documents de nature très diverse : objets, illustrations d'époque et documents se rapportant à l'histoire de l'esclavage. Un petit format maniable, accessible à tous, et dans lequel les spécialistes trouveront, pour chaque objet, toutes les précisions utiles.

Lire aussi :

La Traite rochelaise, par Jean-Michel Deveau, éd. Karthala, 1990

La Traite des Noirs en 30 questions, par Eric Saugera, Geste éditions, 1998